NOTES ET COMMUNICATIONS

I

POUR L'ÉTUDE DE LA CRITIQUE LITTÉRAIRE ANTIQUE

PAR A. GUILLEMIN

L'Angleterre vient de donner coup sur coup deux études d'ensemble concernant la critique littéraire ancienne. J'ai rendu compte dans cette *Revue* (1933, p. 501) de l'ouvrage de M. d'Alton. En 1934 ont paru deux volumes de M. J. W. H. Atkins, *Literary criticism in antiquity, a sketch of its development*, Cambridge, University Press. Le premier concerne la critique grecque, le second la critique latine. Cet ouvrage est un bon aperçu d'ensemble sur l'état actuel des études concernant la question. Les remarques judicieuses y fourmillent et l'on y trouve un bon répertoire des données qui semblent aujourd'hui définitivement acquises. Il va de soi qu'on ne pouvait attendre dans une aussi vaste matière, traitée d'une façon relativement succincte, des vues toutes originales. L'intention même de l'auteur d'offrir un tableau à la fois descriptif et explicatif des théories et des faits antiques lui déconseillait cette originalité. Son rôle, volontairement modeste, réclamait avant tout de la conscience et des lectures. Nous ne saurions trop lui être reconnaissant de l'avoir choisi, car ce choix l'a amené à créer un excellent instrument de travail. Il a, pour ainsi dire, fait le point, et du même coup montré au travailleur les voies ouvertes et praticables dans lesquelles il devra engager de nouvelles reconnaissances. Ces reconnaissances, dans quelles directions sera-t-il bon de les pousser?

L'étude de la critique littéraire grecque est dans son ensemble plus avancée aujourd'hui que celle de la critique littéraire latine. Elle a bénéficié de l'attrait tantôt vrai, tantôt conventionnel, qui tourne du côté de l'hellénisme les esprits des artistes et des esthéticiens. Cependant un travail de G. Kowalski sur les origines de la rhétorique grecque, dont j'ai déjà signalé l'intérêt dans cette *Revue* (1933, p. 503), montre qu'on peut remonter plus haut encore qu'on ne l'a fait jusqu'ici dans l'étude de l'éloquence, et partant de la prose d'art, et indique que ce domaine réserve encore des surprises et des trouvailles au lecteur.

La critique littéraire latine offre des problèmes moins hauts, mais plus complexes. Sans originalité, on l'a redit avec insistance, elle a recueilli l'héritage des Grecs, qui n'avait cessé de s'augmenter depuis Aristote. Trois grandes philosophies au moins avaient enrichi et compliqué leurs théories : le péripatétisme, le stoïcisme et l'épicurisme. A l'intérieur ou en marge de ces cadres s'étaient révélés, puis enchevêtrés les mouvements de tout genre qui, non seulement chez les anciens, mais jusqu'au milieu du XIX^e^ siècle, ont fait la vie des littératures : systèmes, méthodes, opinions, réactions, querelles, etc... Reconnaître ce maquis, en indiquer les lignes générales, puis pénétrer plus à fond dans chaque domaine particulier, semble bien être la tâche d'aujourd'hui. Et les travailleurs n'y ont pas failli : des ouvrages comme l'Ethos de Süss, le Plagiat de Stemplinger, le Mime de Reich, la Deinotès de Voit, et combien d'autres ! en sont la preuve.

Mais, si les études d'ensemble, par leur étendue même, restent trop flottantes, les études particulières n'offrent sur le tout que des vues étroites et fragmentaires. C'est l'entre-deux que réclament à présent nos curiosités.

Pour sortir de l'imprécision, il serait bon tout d'abord de posséder une étude mieux mise au point du public romain. Ce public, on l'a dès longtemps condamné sur une préface de Térence et un demi-vers de Juvénal : *panem et circenses*. C'est peu pour un jugement aussi sévère. Disons, à la décharge de l'historien de la critique littéraire, qu'il n'a pas inventé cette méthode sommaire : on est confondu lorsqu'on s'aperçoit des faibles bases sur lesquelles des savants tels que L. Friedländer ont édifié leurs conclusions. Ils oublient ce qu'a été à Rome le rôle de la déclamation et de la satire, et que, s'ils n'avaient largement médit de leurs contemporains, les ouvrages d'un Sénèque, d'un Tacite, d'un Juvénal auraient perdu le meilleur de leur matière. M. E. Galletier (*Étude sur la poésie funéraire romaine d'après les inscriptions*, Paris, 1922, p. 118) fait preuve d'un jugement singulièrement plus rassis lorsqu'il nous montre dans les données de la poésie funéraire le correctif des *laudatores temporis acti*. D'ailleurs, on parle trop souvent d'« un » public romain, oubliant que son extension dans le temps et dans l'espace l'a morcelé en « plusieurs » publics, bien différents les uns des autres.

A côté de celle du public s'impose l'étude des théories, et avant tout celle de la théorie de la prose d'art, qui a été au cours de l'antiquité indéfiniment remise sur le métier dans les rhétoriques. Comme celle du public, cette étude a aujourd'hui, dans les ouvrages d'ensemble, un schéma trop « simpliste ». On tend à la résumer dans la doctrine des trois genres de style, bien que cette doctrine, dont la fortune, jusque parmi les modernes, a été vraiment surprenante, ne représente qu'une étape, et une courte étape, du développement de la conception du style. En étudiant

ces théories, on ne saurait se désintéresser de la relation qu'elles ont eue avec la pratique. Déjà la critique a signalé que Cicéron ne bâtit pas ses discours selon les méthodes exposées dans ses traités et qu'Horace, lorsqu'il écrit Odes et Épodes, met en oubli les règles de l'Art poétique. La comparaison de la Kunstprosa de E. Norden avec les ouvrages consacrés à l'exposé et à la discussion des principes de la rhétorique ancienne permet de saisir l'existence d'un hiatus entre théorie et pratique. Quelle en est la cause? l'étendue? en un mot quel a été le degré de liberté des auteurs à l'égard de la formation reçue par eux à l'école? Ce problème est tout voisin de celui que M. J. Bayet signale dans un compte-rendu de l'ouvrage de M. H. Bornecque sur Tite-Live (cf. cette *Revue*, 1934, p. 452), lorsqu'il montre dans l'historien « moins un classique docile aux règles de l'école qu'un écrivain et un historien plutôt gênés en leur époque ».

Une histoire des querelles littéraires ne ferait certes pas double emploi avec celle des théories. Certaines sont encore fort ignorées. Les *cantores Euphorionis* désignent-ils tous les poètes de l'école de Catulle ou quelques-uns seulement? Quels étaient les critiques des *Vergiliomastiges*? D'après Claudius Donat, elles représenteraient la légitime descendance de la critique alexandrine des poètes, telle que nous la conservent les scholies. Mais Macrobe et d'autres grammairiens permettraient de préciser ce point de vue. En dépit des études de E. Norden et de U. von Wilamowitz, l'asianisme ne nous apparaît encore que par son reflet dans les critiques anciennes. Les déclamations et peut-être certains aspects de la poésie permettraient peut-être de mieux le connaître et d'évaluer sa puissance de pénétration jusque chez les écrivains qui l'ont condamné. La querelle des Apollodoriens et des Théodoriens reste pour nous une inconnue. Que d'autres questions se lèveraient à chaque pas pour qui entreprendrait une battue sur ce terrain !

Les Latins n'ont pas eu de véritables théories esthétiques. Mais il serait intéressant de reconnaître la mesure dans laquelle ils ont subi l'influence de celles des Grecs. Des ouvrages comme le Περὶ συνθέσεως ὀνομάτων de Denys d'Halicarnasse, comme le Περὶ μεθόδου δεινότητος d'Hermogène, grecs de langue, mais latins d'inspiration et d'usage, impliquent l'existence, chez leurs auteurs, sinon d'une philosophie personnelle, du moins de principes esthétiques reçus à leur époque et, par conséquent, d'une conception de l'art.

Quant à la critique littéraire au sens étroit du mot, on l'a trop souvent confondue avec les théories de la prose et de la poésie. Elle a, il est vrai, obéi, elle aussi, à des préoccupations utilitaires dont elle ne s'est jamais complètement dégagée. Mais il y a eu un progrès marqué dans son développement. Rien de commun entre le xxv^{e} chapitre de la Poétique d'Aristote, dont le schéma ne cesse d'apparaître à travers les scholies

alexandrines, et les jugements qui remplissent la plupart des ouvrages de Denys d'Halicarnasse et le Περὶ ὕψους. L'histoire de la critique littéraire, une fois dégagée des données étrangères auxquelles elle est encore trop mêlée, formerait un chapitre intéressant et original.

Pour toutes ces études une foule de documents sont déjà à pied d'œuvre : les études partielles des théories et des formes. Il reste à les compléter par une étude plus poussée des réalisations, dont la Kunstprosa d'E. Norden présente le modèle, sans, il s'en faut de beaucoup, épuiser toute la question.

A. GUILLEMIN.

II

PLURIEL « INDÉTERMINÉ »

PAR J. MAROUZEAU

On sait que le latin met au pluriel le substantif qui désigne un objet unique appartenant à des sujets divers ou conçu dans des circonstances diverses ; on dit : « omnium *capita* demissa erant » = tous avaient *la tête* baissée. Emploi proche du pluriel que Riemann (*Syntaxe*, 3e éd., par. 8, rem. 2) appelle distributif : « in singulos equites *tunicas* dederunt » = ils donnèrent *une tunique* par cavalier.

Cet emploi a été souvent méconnu. J'ai signalé dans cette *Revue* (1931, p. 42) un cas où, faute d'interpréter le pluriel par un singulier distributif, on a prêté à Quintilien une observation qui tendrait à faire admettre en latin un accent d'intensité.

Dans un autre passage de Quintilien, la méconnaissance du même usage conduit à rendre incompréhensible une série d'observations relatives au rythme de la prose.

Il s'agit (*Inst. orat.*, IX, 4, 91-93) de la répartition dans la phrase des longues et des brèves : « acres, quae ex breuibus ad longas insurgunt ; leniores, quae a longis in breues descendunt ».

Première difficulté : à quoi se rapportent les qualificatifs « acres » et « quae »? La construction grammaticale oblige à les faire accorder avec *syllabae*, seul substantif au féminin pluriel dans le contexte antérieur ; le sens inclinerait, au contraire, à les rapporter à « pedes », qui se trouve exprimé un peu plus haut ; si l'on ne corrige pas, avec Spalding, mais contre Diomède, en « acres qui », il faut entendre : les suites de syllabes.

Deuxième difficulté, plus grave, mais moins insoluble : comment comprendre l'expression « ex breuibus ad longas, a longis in breues »? —